

### 1.4.2.2. Zonages d'inventaires (ZNIEFF, ZICO...)

L'inventaire des ZNIEFF est un outil de connaissance ; il n'a pas de valeur juridique en lui-même. Les ZNIEFF permettent de repérer, en amont des études d'environnement et de planification, la richesse patrimoniale des sites retenus. Les ZNIEFF constituent en outre une base de réflexion pour l'élaboration d'une politique de protection de la nature, en particulier pour les milieux les plus sensibles : zones humides, landes, etc.

**Le territoire intercommunal est concerné par plusieurs zonages d'inventaires et plus précisément par 5 ZNIEFF de type II et 13 ZNIEFF de type I.**

#### ZNIEFF Type II

Les ZNIEFF de type 2 concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs ZNIEFF de type 1 ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère.

Il existe cinq ZNIEFF de type 2 sur le territoire intercommunal, recouvrant 4 417 ha.

#### 1) ZNIEFF de type II (n°720012954) « Coteaux calcaires et ravines de Tourliac »

Surface de la ZNIEFF : 1 091 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 832 ha.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à Genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches, Prairies à molinie et communautés associées.
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Milan noir, Epervier d'Europe, Autour des palombes, Buse variable, Faucon crécerelle, Bruant jaune, Fauvette grisette.
- Lépidoptères : Damier de la succise.

## 2) ZNIEFF de type II (n°720030009) « Coteaux du Laussou »

Surface de la ZNIEFF : 441 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 348 ha.

Cette ZNIEFF concerne un ensemble de coteaux qui jalonnent la rive droite du ruisseau de Laussou, en Lot-et-Garonne et la rive gauche de son affluent, le ruisseau de la Fontaine de Biron en Dordogne.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à Genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches, Prairies humides oligotrophes, Pâtures mésophiles, Prairies de fauche atlantique.
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Milan noir, Coucou gris, Huppe fasciée, Lorient d'Europe.
- Lépidoptères : Damier de la succise.

## 3) ZNIEFF de type II (n°720030006) « Vallée du Dropt »

Surface de la ZNIEFF : 1 401 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 604 ha.

Cette ZNIEFF correspond globalement aux prairies humides ou inondables de la vallée du Dropt.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Prairies humides et mégaphorbiaies.
- Flore protégée au niveau national : Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*).
- Flore protégée au niveau régional : Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*).

- Présence d'espèces végétales remarquables dont Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*), Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*).

## 4) ZNIEFF de type II (n°720020079) « Coteaux de Beaugas, Cancon et Castelnaud-de-Gratecambe »

Surface de la ZNIEFF : 467 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 467 ha.

Cette ZNIEFF comprend l'ensemble de la butte à calcaire blanc de l'Agenais constitué de pechs, de tertres et de pelouses mésophiles.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches, Prairies de fauche de basse altitude, Falaises continentales dénudées.
- Présence d'espèces végétales remarquables.

- Poissons : Barbeau commun, Brochet, Truite de rivière.
- Amphibiens : Salamandre.
- Mammifères : Ecureuil roux.

## 5) ZNIEFF de type II (n°720012898) « Vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou »

Surface de la ZNIEFF : 2 734 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes :  
2 166 ha.

La ZNIEFF inclut en priorité les vallées où sont présentes d'abondantes stations d'espèces rares (*Fritillaria meleagris*, *Bellevalia romana*, *Anacamptis laxiflora*), dans la mesure où les terrains ne sont pas majoritairement artificialisés. Elle débordé sur les coteaux et pentes bordant certains tronçons des vallées, dans la mesure où les plantations et cultures sont minoritaires et où des espèces et habitats rares ou menacés sont présents.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies humides et mégaphorbiaies, Lisières humides à grandes herbes, Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens.
- Flore protégée au niveau national : Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*).
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Martin-pêcheur, Busard Saint-Martin, Milan noir, Milan royal, Buse variable, Faucon crécerelle, Huppe fasciée, Lorient d'Europe, Pic vert, Pic épeiche, Chouette hulotte, Chouette effraie, Chevêche d'Athéna, Martinet noir, Hironnelle rustique, Bergeronnette des ruisseaux, Tarier des prés.

Code sur la carte	Code	Nom de la zone	Communes concernées	Description et enjeux
1	720012954	<b>Coteaux calcaires et ravines de Tourliac</b>	Tourliac, Parranquet	Coteaux calcaires
2	720030009	<b>Coteaux du Laussou</b>	Paulhiac, Laussou, Dévillac	Ensemble de coteaux
3	720030006	<b>Vallée du Dropt</b>	Lalandusse, Cahuzac, Cavarac, Castillonès, Saint-Quentin-du-Dropt, Ferrensac, Doudrac, Bournel, Mazières-Naresse, Rives, Villeréal, Rayet, Saint-Martin-de-Villeréal, Parranquet	Prairie humides ou inondable de la vallée du dropt
4	720020079	<b>Coteaux de Beaugas, Cancon et Castelnaud-de-Gratecambe</b>	Beaugas, Castelnaud-de-Gratecambe, Cancon, Monflanquin	Butte à calcaire blanc de l'Agenais constitué de pechs, de tertres et de pelouses méso-xérophiles
5	720012898	<b>Vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou</b>	Sauvetat-sur-Lède, Monflanquin, Savignac-sur-Leyze, Lacaussade, St Aubin, Monségur, Montagnac-sur-Lède, Laussou, Paulhiac, Salles, Gavaudun	Inclut en priorité les vallées où sont présentes d'abondantes stations d'espèces rares

Tableau 1 : Synthèse des ZNIEFF II

## ZNIEFF Type I

- Amphibiens : Rainette méridionale.

### 2) ZNIEFF de type I (n°720012893) « Coteaux calcaires de Castelnaud-de-Gratecambe »

Superficie : 26 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 26 ha.

Cette ZNIEFF est formée d'une série de petits plateaux et coteaux où subsistent des pelouses et landes calcaires, à orchidées et végétation subméditerranéenne.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Falaises continentales dénudées.
- Présence d'espèces végétales remarquables.

### 3) ZNIEFF de type I (n°720012894) « Coteaux calcaires de Condezaygues »

Surface de la ZNIEFF : 83 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 2,5 ha.

Il s'agit d'un coteau calcaire occupé par des milieux peu artificialisés et comprenant un noyau central très riche en orchidées.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Landes à genêts, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques

Les ZNIEFF de type 1 sont des sites de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne.

Treize ZNIEFF de type I sont recensées sur le territoire et recouvrent environ 1 147 ha.

### 1) ZNIEFF de type I (n°720012892) « Pech de la Guide »

Superficie : 47,3 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 47,3 ha.

Le pech de la Guide (relativement peu dégradé ou morcelé) offre des milieux calcaires méso-xérophiles (prairies de fauche, pelouses calcaires, boisements thermophiles...) riches en plantes méridionales dont certaines sont rares en Lot-et-Garonne ou en Aquitaine. Le Pech de la Guide constitue un site à orchidées remarquables.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches.
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Milan noir, Buse variable, Faucon crécerelle, Pic épeiche.

très sèches, Eboulis ouest méditerranéens et éboulis thermophiles.

- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Mammifères : Genette.

#### 4) ZNIEFF de type I (n°720012895) « Pech de Montségur »

Surface de la ZNIEFF : 37 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 37 ha.

Le pech de Montségur correspond à une de ces quelques rares buttes calcaires de l'Est Lot et-Garonnais mises à nu par l'érosion. Il s'agit d'un calcaire blanc dur à aspect caverneux ou se développent des sols dominés par une végétation de type méso-xéothermique (qui pousse sur des milieux secs à moyennement secs) à tendance sub-méditerranéenne. La flore présente, en limite nord-ouest d'aire de répartition, est originale et parfois rare en Lot-et-Garonne.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides.
- Espèces végétales protégées au niveau national : Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*).
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Lépidoptères : Azuré du serpolet.

#### 5) ZNIEFF de type I (n°720012896) « Vallée de la Lède de St Avit à Gavaudun »

Surface de la ZNIEFF : 143 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 143 ha.

Cette ZNIEFF englobe en priorité la vallée très encaissée de la Lède au niveau de Gavaudun et les pentes qui l'enserrent, de façon à inclure les stations d'espèces rares et les habitats les plus intéressants (pentes avec fourrés de buis et falaises calcaires). Les terrains moins pentus, le plus souvent artificialisés (cultures, plantations de conifères), sont exclus.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à buis, Prairies humides et mégaphorbiaies, Forêt de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens.
- Flore protégée au niveau national : Gagée jaune (*Gagea lutea*).
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Mammifères : Ecreuil roux, Putois d'Europe, Campagnol amphibie, Rat musqué.

#### 6) ZNIEFF de type I (n°720012899) « Bois de Monbahus et de la Grèze et Forêt de Gondon »

Superficie : 290 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 264,5 ha.

Cette ZNIEFF concerne un ensemble de petits massifs forestiers de chênaies mixtes/charmaies constitués de petites stations résiduelles à hêtres (*Fagus sylvatica*), accompagnées notamment du Scille lis-jacinthe, hôte habituel de la hêtraie en montagne.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Hêtraie.
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Héron cendré, Buse variable, Epervier d'Europe, Pic vert, Pic épeiche, Sittelle torchepot, Grimpereau des bois, Lorient d'Europe.

### 7) ZNIEFF de type I (n°720020082) « Coteaux de Bournel et de Montaut »

Cette ZNIEFF inclut les coteaux non cultivés accueillant d'importantes stations d'orchidées et composés en majorité de pelouses calcaires, friches à genévriers ou boisements thermophiles.

Surface de la ZNIEFF : 108 ha.

Surface sur le territoire de la Communauté de communes : 108,3 ha.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches, Prairies mésophiles.
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Buse variable, Pic vert, Pic épeiche, Lorient d'Europe.

### 8) ZNIEFF de type I (n°720020085) « Prairies humides des vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou »

Superficie : 194 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 135,5 ha.

Cette ZNIEFF est composée de toutes les prairies humides des vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou où poussent la fritillaire pintade. Quelques prairies mésophiles et plantations de peupliers font également partie de cette ZNIEFF, dans la mesure où les méthodes de traitement permettent le maintien de stations de fritillaire.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Prairies humides et mégaphorbiaies.
- Flore protégée au niveau national : Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*).
- Flore protégée au niveau régional : Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*).
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Héron cendré, Pic vert, Bergeronnette des ruisseaux.

### 9) ZNIEFF de type I (n°720020088) « Prairies humides du bassin amont du Dropt »

Superficie : 191 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 189,6 ha.

## 11)ZNIEFF de type I (n°720020110) « Pelouses calcaires du Brayssou »

Superficie : 70 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 37 ha.

Ensemble de pelouses et landes assez sèches ou xériques (mésoméso-xérobromion) se développant sur des substrats argilo-calcaires ou franchement calcaires.

Intérêts majeurs/déterminants : Fruticées à genévriers communs,

Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches, Prairies à molinie et communautés associées.

- Présence d'espèces végétales remarquables.

- Avifaune : Coucou gris, Huppe fasciée.

## 12)ZNIEFF de type I (n°720030004) « Plateau de Mélis – La Cambe »

Superficie : 87 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 87 ha.

Cette ZNIEFF est constituée d'un plateau calcaire et de ses versants qui descendent vers les vallées de la Lède et du Laussou. Les limites incluent obligatoirement les pelouses calcaires et les formations à genévriers, mais aussi les prairies mésophiles fauchées et/ou

Cette ZNIEFF comprend les secteurs de prairies situés sur les bords du Dropt où la Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) a été identifiée. La limite exclut les milieux fortement modifiés et les milieux cultivés.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Prairies humides et mégaphorbiaies.
- Flore protégée au niveau national : Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*).
- Flore protégée au niveau régional : Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*).
- Présence d'espèces végétales remarquables.

## 10)ZNIEFF de type I (n°720020102) « Pech Crebat »

Superficie : 17 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 17 ha.

Petit secteur de coteau calcaire, non cultivé et non planté, où subsiste une belle mosaïque de milieux calcaires (pelouses et landes à genévriers) et où se développent des plantes assez rares en Aquitaine, parfois protégées au niveau régional ou départemental.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Falaises continentales dénudées.
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Mésange à longue queue, Pouillot de Bonelli.

pâturées extensivement, ainsi que les boisements à chênes pubescents.

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides.
- Présence d'espèces végétales remarquables.

Intérêts majeurs :

- Habitats déterminants : Fruticées à genévriers communs, Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides, Prairies calcaires subatlantiques très sèches.
- Flore protégée au niveau national : Tulipe des bois (*Tulipa sylvestris* subsp. *sylvestris*).
- Présence d'espèces végétales remarquables.
- Avifaune : Busard cendré, Bondrée apivore, Milan noir, Engoulevent d'Europe, Alouette lulu, Coucou gris, Huppe fasciée, Pic vert, Cochevis huppé, Pipit des arbres, Lorient d'Europe.

### **13)ZNIEFF de type I (n°720012890) « Pech de Pompiac »**

Superficie : 53 ha.

Superficie sur le territoire de la Communauté de communes : 53 ha.

Le Pech de Pompiac se situe dans une zone à forte dominante agricole : il constitue pour cela un des derniers coteaux calcaires relativement bien préservé de la partie nord du département. Couvert en partie par des pelouses et des friches calcaires riches en orchidées, il présente un intérêt botanique important pour des espèces végétales à affinités méditerranéennes en limite nord-ouest d'aire de répartition.

Intérêts majeurs :

Code sur la carte	Code	Nom de la zone	Communes concernées	Description et enjeux
1	720012892	Pech de la Guide	Beaugas, Cancon	Offre des milieux calcaires riches en plantes méridionales dont certaines sont rares en Lot-et-Garonne ou en Aquitaine. Site à orchidées remarquables.
2	720012893	Coteaux calcaires de Castelnaud-de-Gratecambe	Beaugas, Castelnaud-de-Gratecambe	Petits plateaux et coteaux où subsistent des pelouses et landes calcaires, à orchidées et végétation subméditerranéenne
3	720012894	Coteaux calcaires de Condezaygues	Monségur	Coteau calcaire occupé par des milieux peu artificialisés et comprenant un noyau central très riche en orchidées
4	720012895	Pech de Monségur	Monségur	Rares buttes calcaires de l'Est Lot et-Garonnais mises à nu par l'érosion avec une flore originale et parfois rare en en Lot-et-Garonne.
5	720012896	Vallée de la Lède de St Avit à Gavaudun	Gavaudun	Vallée très encaissée de la Lède au niveau de Gavaudun et les pentes qui l'enserrent, de façon à inclure les stations d'espèces rares et les habitats les plus intéressants
6	720012899	Bois de Monbahus et de la Grèze et Forêt de Gondon	Montastruc, Monbahus, Monviel	Petits massifs forestiers de chênaies mixtes/charmaies constitués de petites stations résiduelles à hêtre
7	720020082	Coteaux de Bournel et de Montaut	Montaut, Bournel	D'importantes stations d'orchidées et composés en majorité de pelouses calcaires, friches à genévriers ou boisements thermophiles

8	720020085	Prairies humides des vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou	Sauvetat-sur-Lède, Savignac-sur-Leyze, Monflanquin, Laussou, Montagnac-sur-Lède, Salles, Paulhiac	Prairies humides des vallées de la Lède, de la Leyze et du Laussou où poussent la fritillaire pintade
9	720020088	Prairies humides du bassin amont du Dropt	Cahuzac, Castillonès, Saint-Quentin-du-Dropt, Bournel, Mazières-Naresse, Rives, Rayet, Villeréal	Les secteurs de prairies situés sur les bords du Dropt où <i>Bellevalia romana</i> a été identifiée
10	720020102	Pech Crebat	Beaugas	Petit secteur de coteau calcaire, non cultivé et non planté, où subsiste une belle mosaïque de milieux calcaires
11	720020110	Pelouses calcaires du Brayssou	Tourliac, Parranquet	Ensemble de pelouses et landes assez sèches
12	720030004	Plateau de Mélis – La Cambe	Paulhiac, Monflanquin	Plateau calcaire et pelouses calcaires ainsi que les boisements à chênes pubescent
13	720012890	Pech de Pompiac	Lougratte, Castillonès, Ferrensac	Un des derniers coteaux calcaires relativement bien préservé de la partie nord du département. Riches en orchidées, il présente un intérêt botanique important pour des espèces végétales à affinités méditerranéennes

Tableau 2 : Synthèse des ZNIEFF I

### 1.1.3.3. Inondation

Bien que de nombreuses communes du territoire soient concernées, le risque inondation reste relativement peu étendu, cantonné aux fonds de vallées encaissées. Ces zones restent peu propices aux aménagements.

Les emprises inondables recensées sur le territoire sont liées aux rivières de la Lède, du Laussou, du Tolzac ainsi que du Dropt et du Gluzelou et de la Dourdenne.

- Les zones inondables de la **Lède**, concernant les communes de La Sauvetat-sur-Lède, Salles, Montagnac-sur-Lède, Monflanquin, Paulhiac, Laussou et Gavaudun, sont couvertes par l'**atlas cartographique des zones inondables du Lot amont**.
- Les zones inondables du **Laussou** concernent les communes de Devillac, Monflanquin, Paulhiac et Laussou. Elles sont couvertes par l'**atlas cartographique des zones inondables du Tolzac et du Laussou**.

- Les zones inondables du Dropt concernent les communes de Parranquet, Rayet, Rives, Mazières-Naresse, Doudrac, Cavarc, Saint-Quentin-du-Dropt, Cahuzac, Lalandusse, Sérignac-Péboudou, Castillonès, Ferrensac, Bournel, Villereal ainsi que Saint-Martin-de-Villereal. Elles sont couvertes par l'**atlas cartographique des zones inondables du Dropt et Gupie**.

- Les communes de Saint-Eutrope-de-Born, Boudy-de-Beauregard, Monflanquin, Cancon ou encore Lougratte sont également concernées par l'**atlas cartographique des zones inondables du Cluzelou**.
- La commune de Saint-Etienne-de-Villereal, bien que concernée par l'aléa inondation, n'est pas recensé dans un atlas cartographique des zones inondables.
- Les zones inondables de la **Dourdenne**, concernant la commune de Sérignac-Péboudou ,
- Les autres communes du territoire ne sont pas recensées dans un atlas des zones inondables mais sont susceptibles d'être concernées par le risque inondation.

Le phénomène de **remontée de nappes** a été cartographié sur l'intégralité du territoire. La sensibilité est très faible sur la majorité de ce dernier. Seuls les secteurs à proximité immédiate des zones sub-affleurantes présentent des sensibilités très fortes à moyenne.